

Paris : Anne Hidalgo annonce que la voiture sera bannie de la moitié de la place de la Concorde après les JO

écrit par Monique B | 15 janvier 2024



La Place de la Concorde (image d'illustration).



La Place de la Concorde (image d'illustration).

La moitié de la surface de la place de la Concorde à Paris «ne sera pas rendue aux automobilistes après les Jeux», a annoncé Anne Hidalgo dans un entretien à La Tribune ce 14 janvier.

L'édile a concédé qu'il y avait « encore du boulot » sur la question des transports en commun, et que **les habitants de la capitale subiront «des contraintes»**.

La maire PS de Paris Anne Hidalgo a indiqué dans un entretien à La Tribune publié le 14 janvier que **la plus grande place de la capitale «sera offerte à la promenade depuis les Tuileries jusqu'à l'obélisque»** [de la Concorde], à l'issue des Jeux. «La circulation est plus fluide en fermant la moitié de la place», estime-t-elle, ajoutant que **la «place accordée à la voiture dans ce lieu emblématique n'aura été qu'une parenthèse dans l'Histoire »**. «La place de la Concorde, le Trocadéro et Iéna (...), avec le Champ de Mars, constituent **50 hectares d'espaces piétons et plantés pour la promenade**», indique-t-elle, et **«60 kilomètres de pistes cyclables supplémentaires»** seront mis en place «par rapport à ce qu'on aurait fait sans les Jeux». La place de

la Concorde accueillera les épreuves des sports dits urbains (BMX freestyle, breakdance, skateboard et basket à trois) des JO de Paris, ainsi que la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques (28 août – 8 septembre). Ce lieu au mobilier et à la chaussée dégradés – critique récurrente adressée à la mairie – avait déjà accueilli une fan zone pouvant compter jusqu'à 10 000 personnes autour de sa célèbre obélisque pendant la coupe du monde de rugby.

<https://français.rt.com/france/108846-paris-anne-hidalgo-annonce-que-moitie-concorde-voitures>